

Paris, le 28 mars 2019

Grand âge et autonomie : Nexem appelle à une réforme inédite

A l'occasion de la présentation du rapport issu de la concertation « grand âge et autonomie », Nexem salue les travaux menés à l'occasion de cette consultation citoyenne voulue par la Ministre des solidarités et de la santé.

Elle se félicite tout particulièrement de la nomination imminente d'une personne en charge d'animer les débats sur l'attractivité des métiers du secteur, sans attendre les travaux parlementaires de l'automne.

Elle regrette néanmoins que la question de l'autonomie n'ait été prise en compte sous le seul angle des personnes avançant en âge alors même que dans l'esprit de cohérence souhaité par le Gouvernement, elle aurait pu être abordée dans sa globalité en associant le secteur du handicap, permettant ainsi de favoriser une dynamique systémique indispensable à une véritable transformation de l'offre décloisonnant les secteurs.

10 000
établissements
et services

300 000
salariés

Nexem souhaite s'inscrire dans une perspective constructive en vue de la réforme qui sera portée par le futur projet de loi. Elle se met d'ores et déjà en ordre de marche pour être force de proposition et être associée aux différents travaux annoncés par la Ministre.

Contact

Pôle communication et RI

Tél. : 01 55 45 33 49

Email : communication@nexem.fr

Suivez-nous sur :

- [Twitter @Nexem actu](#)
 - [Facebook](#)
 - [LinkedIn](#)
-



Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif. Elle **représente et défend les intérêts de 10 000 établissements et services** employant plus de **300 000 professionnels** dans cinq secteurs d'activité : les personnes handicapées, la protection de l'enfance, l'insertion sociale, les personnes âgées et le sanitaire.

Nexem entend **faire évoluer la fonction employeur** pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

Nexem négocie :

- dans le cadre de la **CCN 66**, de la **CCN 79** et des **accords CHRS** ;
- au niveau de la **branche** sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (BASS) ;
- au niveau **multi professionnel**, via l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).

Ses 4 grandes missions :

- moderniser le dialogue social ;
- agir sur les politiques publiques ;
- renforcer l'accompagnement de ses adhérents ;
- anticiper l'évolution du secteur.

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr/

10 000
établissements
et services

300 000
salariés